

■ **Intercolux SA**, à Pont-en-Ogoz, la fabrication et le commerce d'appareils d'éclairage et d'accessoires. Succursale. (FOSC du 07.11.2003, p. 6). Siège principal à Itingen. Heiniger Paul n'est plus administrateur, sa signature est radiée. Heiniger Martin, administrateur inscrit, est maintenant administrateur et responsable de la succursale, avec signature collective à deux et Heiniger Ralph, administrateur inscrit, est maintenant administrateur et responsable de la succursale et a une signature collective à deux. Signature collective à deux est conférée à D'Amato Pietro, d'Italie, à Soleure et à Heiz-Meier zu Verl Marianne, d'Itingen et Oberbözberg, à Itingen  
Journal no 4210 du 28.09.2004  
(02475978 / CH-217.0.490.078-8)